

Le Conseil Municipal souhaite aux Chamblétois  
une Bonne et Heureuse Année 2025

Janvier - Février 2025 — N° 82



Le Maire  
Alain CHANIER

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Pour la 17<sup>ème</sup> année, j'ai l'honneur en mon nom et ceux des conseillers municipaux, de vous présenter nos meilleurs vœux de santé, de bonheur, à vous ainsi qu'à vos proches.

Une nouvelle année qui s'annonce compliquée, mais c'est une question malheureusement d'habitude. Chacun d'entre nous sommes sollicités à faire des sacrifices dans cette crise certes nationale mais aussi à l'image mondiale. L'avenir de nos jeunes reste une préoccupation qui pour trouver un travail, doivent s'éloigner de leur cocon familial. Le pays va mal et par déclinaison, les régions, les départements également et en bout de piste, les communes. Je ne peux être qu'inquiet pour le vote du budget qui se profile et cette loi de finances qui fait l'objet d'un

désaccord entre le gouvernement et les composantes des assemblées institutionnelles.

Malgré cette anxiété, pour notre commune prévoir des investissements et je ne serai pas bavard pour éviter toutes désillusions. En priorité, nous continuerons les travaux du secteur de la Brosse après les réalisations des enfouissements (eau, électricité, éclairage public, fibre).

Comme tant attendu, nos ambitions se porteront sur notre salle événementielle, qui sera implantée sur le site Gustave PIOT. Actuellement, après avoir été sélectionnés « Villages d'avenir », nous travaillons avec l'État et un bureau d'études retenu par l'État, pour se projeter et définir les besoins. Dès que nous aurons opté pour une solution, un appel à candidatures sera lancé auprès des architectes qui définiront la structure et ses composantes. Après le chiffrage

des besoins, il faudra rechercher les subventions, Europe, État, Région, Département, DRAC, beaucoup de travail avant le lancement des travaux pour une date encore inconnue.

En mars 2026, vous aurez à voter pour votre conseil municipal et donc votre maire, place que j'occupe depuis 2008. J'ai mesuré toute l'importance de ce rôle, auquel je me suis attaché avec passion et envie. On ne réussit toujours pas tout mais je suis fier car notre commune a bien changé, je vous en parlerai plus tard. Pourquoi plus tard, parce que j'espère vous solliciter à nouveau pour continuer des réalisations et bien sûr cette salle événementielle tant attendue.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce Camulus et je vous renouvelle mes meilleurs vœux !

## Actualités

### Rentrée 2024 aux Champs d'Blé

116 élèves ont fait leur rentrée scolaire aux Champs d'Blé lundi 2 septembre.

En fin de matinée, enseignants et élèves ont partagé dans une ambiance festive « la rentrée en musique » en chantant « à Chamblet » (adaptation d'un morceau de Maître Gims) et « Dans les yeux d'Émilie ».



L'équipe pédagogique reste inchangée à l'exception de Marianne GUEDAN-DUCHENNES, qui assure cette année la décharge de la directrice le mardi et un vendredi sur 3.

Nous souhaitons une très belle année scolaire aux élèves et aux enseignants !

### Au restaurant scolaire

Chaque jour, Rolande et Delphine préparent des menus variés et respectueux de la réglementation pour environ 100 élèves (60 grands et 40 petits), qui déjeunent encadrés et surveillés par Martine, Amandine, Béatrice, Jocelyne et Solenne.



Jeudi 12 décembre, les enfants ont bénéficié du traditionnel repas de Noël !

### Nouveauté à l'école : le café pédagogique

L'école souhaite offrir l'opportunité aux parents d'élèves de venir passer un moment convivial à l'école pour apprendre ensemble à mieux connaître les besoins des enfants. Pour chaque rencontre, un professionnel de la petite enfance sera convié. Le premier café pédagogique se déroulera **samedi 15 mars 2025 (matin)** et portera sur **les émotions**. Les parents et leurs enfants sont conviés à venir participer à différents ateliers sur cette thématique. **Marjorie Duplaix, psychopédagogue**, animera l'un des ateliers. Nous espérons vous retrouver nombreux !

### Inscriptions rentrée scolaire 2025

Pour inscrire votre enfant, Mme TISSIER, directrice de l'école, vous propose de venir la rencontrer **les mardis 1<sup>er</sup>, 8 ou 15 avril de 8h30 à 16h30 (sans rendez-vous), le vendredi 11 avril de 8h30 à 18h (sans rendez-vous) ou sur rendez-vous si aucune date ne vous convient en appelant au 04 70 07 89 15.**

N'oubliez pas de vous munir du carnet de santé de votre enfant et d'une fiche de pré-inscription établie auprès de la Mairie de Chamblet ou de la Mairie de Saint-Angel (pour laquelle vous aurez besoin de votre livret de famille).

Des journées portes-ouvertes vous seront proposées pour venir visiter l'école maternelle et la future classe de votre enfant en fin d'année.

## Conseil municipal du 12 septembre 2024

### Aménagement secteur de la Brosse – Plan de financement

Les travaux d'aménagement du secteur de la Brosse comprennent : la rue de la Brosse, le chemin du Bois de la Motte, l'impasse des Darriers, le chemin des Noyers.

Ces travaux s'inscrivent dans un programme global qui comprenait en première phase le remplacement des conduites d'eau potable par le Syndicat Région Minière et l'enfouissement des réseaux électrique et téléphonique ainsi que la mise en place d'un réseau d'éclairage public par le SDE03. La commune intervient en seconde phase avec des travaux d'aménagement de la voirie, de sécurisation et d'embellissement ainsi que la reprise de certains tronçons du réseau d'eaux pluviales.

Le conseil municipal approuve, par 7 voix pour et 1 contre (Michèle DUFFAULT), le programme des travaux, dont le devis estimatif s'élève à 715 446,94 € HT, ainsi que le plan de financement : conseil départemental 2025 : 21 000 € – conseil départemental 2026 : 21 000 € – conseil départemental 2027 : 21 000 € – autofinancement : 652 446,94 €.

### Création de 2 emplois contractuels

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de créer un emploi contractuel d'adjoint technique à temps incomplet (19h hebdomadaires), afin d'assurer la surveillance de la pause méridienne et l'entretien des locaux communaux, à compter du 01/11/2024.

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de créer un emploi contractuel d'adjoint technique à temps incomplet (18h40 hebdomadaires), afin d'assurer la surveillance de la pause méridienne et les fonctions d'ATSEM, à compter du 01/11/2024.

### Projet agrivoltaïque société VALECO

Le conseil municipal prend acte de l'évolution du projet, ayant fait l'objet d'une lettre d'engagement modifiée le 27 août 2024 entre la Société VALECO et le propriétaire du domaine « Le Riveau Rouge ».

### Instruction des actes d'urbanisme

Le conseil municipal, sollicite, à l'unanimité, le renouvellement de la convention pour l'instruction des autorisations et des actes relatifs à l'occupation du sol qui lie la commune à l'Agence Technique Départementale de l'Allier, avec effet rétroactif au 01/07/2024, pour une durée de trois ans, renouvelable expressément pour une même durée.

### Admission en non-valeur

Le conseil municipal accepte, à l'unanimité, l'admission en non-valeur de produits devenus irrécouvrables pour un montant de 178,05 €.

## Logements libres

**1 T2 et 1 T3 : Impasse des Tourterelles**  
(après travaux de réfection).

## Conseil municipal du 22 octobre 2024

### Mise en place du compte financier unique

L'article 242 de la loi de finances 2019, modifié par l'article 205 de la loi de finances 2024, précise que les collectivités territoriales doivent adopter au plus tard au titre de l'exercice 2026 un compte financier unique (CFU) qui se substitue au compte administratif et au compte de gestion. Il favorise la transparence et la lisibilité de l'information financière, améliorer la qualité des comptes et simplifier les processus administratifs entre l'ordonnateur et le comptable, sans remettre en cause leurs prérogatives respectives. La commune réunissant les conditions requises, le conseil municipal, valide, à l'unanimité, la mise en place du CFU pour le budget principal et le budget annexe « boulangerie » pour l'exercice 2024.

### Recrutement au secrétariat de mairie

Compte-tenu de la nomination, à compter du 01/11/2024, d'un agent à temps incomplet au secrétariat de mairie, dans le cadre d'une mutation, il convient de créer un poste d'adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe correspondant à son grade.

### Protection des données à caractère personnel

Le conseil municipal, sollicite, à l'unanimité, le renouvellement de la convention pour l'adhésion au service protection des données à caractère personnel qui lie la commune à l'Agence Technique Départementale de l'Allier, avec effet rétroactif au 01/01/2024 pour une durée de quatre ans, renouvelable par tacite reconduction.

### Implantation poste de transformation courant électrique

Le conseil municipal, valide, à l'unanimité, la convention visant à concéder à Enedis le droit d'occuper un terrain, d'une superficie de 25 m<sup>2</sup>, sur la parcelle communale ZT n°18 (Le Cabot). Seront installés sur ce terrain le poste de transformation et tous les accessoires alimentant le réseau de distribution publique d'électricité.

Le conseil municipal, valide, à l'unanimité, la convention de servitudes pour l'installation de lignes électriques souterraines nécessaires au raccordement du poste de transformation ainsi que leur utilisation et leur entretien.

### Bienvenue à Marina

Marina GRANET-GOMEZ a intégré le secrétariat de mairie depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2024. Ses compétences et son parcours professionnel lui permettront d'assurer les missions variées attribuées à ce poste. La municipalité lui souhaite bonne chance dans ses nouvelles fonctions.



## Conseil municipal du 12 décembre 2024

### Réaménagement des espaces verts en Centre Bourg

Le conseil municipal, approuve, par 10 voix pour et 1 abstention (Fabienne HUPPERT-DHUME), le projet de plantations pour un montant de 29 035 € HT. Cet investissement peut bénéficier d'une aide du conseil départemental au titre du dispositif « 350 000 arbres pour le Bourbonnais », uniquement pour l'acquisition des arbres et arbustes (8 834,20 €), les frais liés à la plantation restant à la charge de la commune (20 200,80 €).

### Cuve de stockage eaux pluviales

Le conseil municipal, approuve, à l'unanimité, la pose d'une cuve de stockage des eaux pluviales au service technique pour un montant de 11 071 € HT, ainsi que le plan de financement : État DETR : 4 982 € – communauté de communes : 3 000 € – autofinancement : 3 089 €.

### Travaux de voirie 2024

Le programme de voirie 2024 concernait la réfection du chemin de Magnier à Chaville, secteur de la Pierre Bure (VC6 – 2 300 ml), le chemin de Malicorne (VC1 – 1 610 ml) et l'entrée de la rue du Boutillon (VC15 – 100 ml). Suite à la consultation des entreprises, les travaux, comprenant le déblaiement des accotements, la pose d'enduit bi-couches sur les chaussées et d'enrobés dans les pattes d'oie, ont été confiés à l'entreprise ADN TP.



### Nouveau tracteur tondeuse

Les élus ont décidé l'acquisition d'un micro tracteur tondeuse, plus puissant et comportant plus de fonctionnalités que l'ancien, qui sera toujours utilisé en fonction des besoins. Après examen de plusieurs propositions, les membres de la commission travaux ont retenu une tondeuse frontale Kubota adaptée au terrain vallonné et équipée d'un kit mulching.



## Vœux de la municipalité

Jeudi 16 janvier, Alain CHANIER, entouré des membres du conseil municipal, a présenté ses vœux aux acteurs de la vie chamblétoise, à ses collègues élus et aux représentants des différentes instances, souhaitant qu'ils apportent tout d'abord la santé ainsi que la réussite des projets professionnels et individuels.

Le Maire a fait un point sur les dossiers en cours. Dans le secteur de la Brosse, après l'enfouissement des réseaux, la fin de la mission d'Orange, l'entreprise ADN TP interviendra dès le 2<sup>ème</sup> semestre pour la 1<sup>ère</sup> tranche des travaux de voirie qui continueront en 2026 pour des raisons budgétaires.

Suite à notre sélection « Villages d'avenir » orchestrée par l'état, un bureau d'études est retenu pour l'ingénierie de notre future salle événementielle qui sera située sur le complexe sportif Gustave PIOT. Le travail du prestataire propose 3 scénarios qui seront examinés pour définir nos besoins.

Deux projets photovoltaïques sont en cours, un conjointement avec l'agriculteur et la commune sur des terres qui lui sont en fermage. Le second est localisé sur une propriété privée.

Un dernier projet concernera le remplacement, et de nouvelles plantations sur les espaces verts du centre bourg, en lien avec le programme « 350 000 arbres » du conseil départemental.



Alain CHANIER a poursuivi avec quelques mots sur le fonctionnement des structures intercommunales.

**Concernant la communauté de communes :** engagement des études pour un nouveau siège communautaire rue de la Folie, acquisition des thermes de Nérès-les-Bains qui permet leur maintien indispensable dans la vie économique locale, arrivée d'un investisseur espagnol à proximité des transports LAS-SALLE et d'un MAC'DO à l'entrée de Commentry.

**Le SDE** assure le remplacement des éclairages par des leds et intervient pour des études photovoltaïques sur les bâtiments publics.

**Le SIVOM** poursuit sa programmation de travaux eau et assainissement suivant ses possibilités de financement.

**Le SICTOM**, toujours confronté par la mise en œuvre des décisions étatiques, fait face à ses contraintes budgétaires. Les syndicats du département travaillent sur le projet d'incinération des déchets sur le site de Bayet déjà équipé de ce dispositif.

**L'hôpital de Montluçon** sera équipé d'un TEP SCAN, le seul dans l'Allier. C'est un investissement lourd qui, malgré de nombreuses aides, demande la participation des communes à hauteur de 2€50 par habitant.

Avant d'inviter les participants à partager le verre de l'amitié, Alain CHANIER a remercié les associations chamblétoises qui drainent des animations variées sur la commune ainsi que les commerçants, artisans et services qui maintiennent une activité au profit de la population.

## Repas du personnel et enseignants

Préalablement au départ pour les vacances de Noël, la municipalité a invité le personnel communal et les enseignants à partager le traditionnel repas convivial de fin d'année. Ainsi, une petite vingtaine de convives se sont retrouvés autour d'un apéritif agrémenté de quelques mises en bouche. Le maire a remercié les personnes présentes d'avoir répondu favorablement à cette invitation qui permet de passer une soirée conviviale en dehors des temps professionnels. Il a également salué leur investissement pour la commune dans le cadre de leurs missions respectives.



Le cassoulet, préparé par le traiteur LOISY, a régalé les participants. Les fromages auvergnats ont ensuite précédé les bûches glacées et pâtisseries. Après de nombreux échanges dans la bonne humeur, chacune et chacun se sont souhaités une belle fin d'année !

## Rencontre des aînés

Dimanche 19 janvier, la municipalité avait convié les aînés de plus de 66 ans pour la traditionnelle rencontre de l'amitié.

Le Maire a souhaité une bonne année 2025 à tous, avec une pensée particulière envers les absents pour raison de santé. Alain CHANIER a fait un point synthétique de l'actualité communale. Avant de rejoindre la table, il a remercié le Club de l'Amitié pour la réalisation des décors de tables et les enfants de l'école pour la décoration des menus.



Les 92 convives ont dégusté le repas concocté et servi par le traiteur FRIAUD de Cérilly. L'après-midi était animé par Alain, François et Patrick, qui ont permis aux invités de digérer en enchaînant quelques pas de danse. Après de nombreux échanges, les aînés se sont quittés ravis, en promettant de se retrouver l'année prochaine !

## Le Père Noël aux Champs d'blé

Avant les vacances, le Père Noël s'est arrêté à l'école pour vider sa hotte qui débordait de jouets et jeux collectifs, acquis grâce à la subvention municipale. Pendant ce temps, les lutins ont remis un goûter composé de viennoiseries et jus de fruits offerts par la mairie, ainsi que des sachets de friandises fournis par l'Amicale Laïque.



Fin novembre, le traditionnel spectacle de Noël financé par l'Amicale Laïque, a fait tourner les jambes et chavirer les têtes des enfants à travers des danses issues de nombreux pays illustrés sur un planisphère.

## Pour votre bien naître

Semer des graines de maternage, telle est la définition de l'accompagnement périnatal et parental. Au gré des besoins et envies, soutenir et guider, en toute bienveillance, futurs et jeunes parents sur le chemin de leur parentalité. Accompagnement pré et post-partum / Bain enveloppé du nouveau-né / Massage bébé / Réflexologie pédiatrique / Baby Yoga / Portage / Signer avec bébé ... Autant de moments de douceur à s'offrir ou à offrir à l'occasion de l'arrivée d'un bébé (bons cadeaux sur demande).

Domiciliée à Chamblet, Angélique BOIRON, accompagnante périnatale et parentale, éducatrice de jeunes enfants D.E., se déplace à domicile sur tout le bassin Montluçonnais élargi, au plaisir de partager des instants « bien naître ».

Contact : 06 66 91 80 41

ou [angelique.perinatalite@outlook.fr](mailto:angelique.perinatalite@outlook.fr)  
ou Facebook « Pour votre bien naître »

## Nouveau à Chamblet

De nouveaux commerces vous sont proposés place du 8 mai :

Du vendredi au dimanche (9h à 14h) : la couscoussière

Le jeudi (16h à 18h) : Bourbionais avec un étal de fruits, légumes et épicerie, produits bio et locaux



## Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) est en vigueur !

Le périmètre du PLUi s'étend sur les 33 communes de CMNC. Ce document permet d'articuler à l'échelle de l'intercommunalité le développement de l'urbanisation et la délimitation des droits à construire. Conformément à la réglementation, le PLUi doit relever les défis relatifs à la mobilité et répondre aux exigences de la gestion économe des espaces. Il doit en effet respecter l'ensemble des lois relatives à la limitation de la consommation d'espaces agricoles et naturels, ainsi que différents documents de rang supérieur comme le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher. Des principes objectifs ont ainsi dû être établis pour que ce PLUi reste cependant cohérent à l'échelle de nos 33 communes. Après de nombreux temps d'échange, de concertation et de validation, il a été approuvé lors du conseil communautaire du 2 Octobre 2024. Il est entré récemment en vigueur et est consultable sur le Géoportail de l'Urbanisme. La communauté de communes est compétente en matière de planification, c'est à dire qu'elle a la charge des évolutions (modification, révision) de ce document. En revanche, la commune reste bien votre guichet unique pour toutes demandes de renseignements sur les règles de constructibilité des terrains, pour instruire les certificats d'urbanisme, permis de construire, déclarations de travaux, etc...

## Amélioration de l'habitat

CMNC poursuit sa politique de l'habitat grâce notamment à l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) 2023-2025. Cette opération vise à améliorer le parc de logements anciens privés en proposant des aides financières ainsi qu'une équipe dédiée pour aider les habitants et investisseurs tout au long des projets de travaux, visant notamment à favoriser l'autonomie de la personne par l'adaptation et l'accessibilité du logement, réduire les consommations et les factures énergétiques, préserver et mettre en valeur le patrimoine architectural en rénovant les façades grâce à l'aide complémentaire mise en place par CMNC. Renseignez-vous, le dispositif actuel (OPAH) n'est pas permanent ! SOLIHA Allier, assure le suivi et l'animation du programme pour le compte de CMNC. L'accompagnement est gratuit et porte sur les volets techniques, administratifs et financiers.

**Contact SOLIHA : 06 28 75 37 12 ou [opah.cmnc@solih.fr](mailto:opah.cmnc@solih.fr).**

**Des permanences sont assurées près de chez vous.**

## Ateliers numériques

Quentin-Antoine LOVILLO, conseiller numérique France Services a pour mission d'accompagner sous forme d'ateliers collectifs et de permanences chaque personne intéressée dans l'acquisition de pratiques et méthodes numériques tout en conciliant bienveillance, respect des attentes de chacun et autonomie de tous, sur l'ensemble du territoire de CMNC. Les thématiques sont les suivantes : prendre en main un équipement informatique (ordinateur, smartphone, tablette, etc.) ; naviguer sur internet ; installer et utiliser des applications utiles sur son smartphone ; créer et gérer (stocker, ranger, partager) ses contenus numériques ; envoyer, recevoir, gérer ses courriels ; échanger avec ses proches ; apprendre les bases du traitement de texte et bien d'autres ateliers, en fonction des besoins. Vous pouvez le retrouver le mardi une fois tous les quinze jours de 9h30 à 11h30 à la médiathèque de Chamblet.

**Contact : 06 07 71 87 83 ou [conseillernumerique@cmnc.fr](mailto:conseillernumerique@cmnc.fr)**

## FabLab LABOBINE

Le FabLab LABOBINE est dédié à la fabrication numérique et au coworking, permettant aux habitants, associations, artisans et entreprises locales de concevoir et réaliser une large variété de projets. Grâce aux nombreux équipements disponibles et à l'encadrement d'un Fabmanager, LABOBINE propose des ateliers et formations pour permettre aux utilisateurs de maîtriser les outils et processus de fabrication numérique. Ce lieu d'échange et d'apprentissage favorise la collaboration entre particuliers, entreprises, et associations pour développer des compétences et mener à bien divers projets.

**Contact : 04 70 28 50 24 ou [fablab@cmnc03.fr](mailto:fablab@cmnc03.fr)**

## Couverture santé solidaire

CMNC s'est associée à la mutuelle Just afin de vous offrir l'accès à une mutuelle communale solidaire et avantageuse, proposant des tarifs réduits pour une complémentaire santé de qualité. Les gammes sont adaptées à vos besoins et les garanties permettent le remboursement des soins en médecine, hospitalisation, auditif, dentaire, optique et bien-être. Après l'étude de vos devis personnalisés, l'adhésion est rapide, sans questionnaire médical et sans délai de carence. Les conseillers sont à votre disposition pour vous renseigner, vous fournir une étude personnalisée et vous accompagner dans vos démarches administratives, en prenant **rendez-vous au 0 809 546 000 ou sur le site Internet <https://www.just.fr>**



Vous avez un projet de rénovation, vous souhaitez faire construire, prenez le temps de la réflexion avec le CAUE, association investie d'une mission d'intérêt public qui a pour objectif de promouvoir la qualité du cadre de vie. L'équipe conseille et accompagne gratuitement tout porteur de projet qui en fait la demande. Le CAUE est également à disposition des enseignants pour les accompagner dans leurs projets pédagogiques liés au cadre de vie.

Vous avez un projet en lien avec votre habitat (construire, agrandir, surélever, rénover ou aménager, entreprendre des travaux de rénovation énergétique, vous informer sur la réglementation, le choix des matériaux). Dans le cadre des permanences – à Montluçon, Moulins et Vichy – ou lors d'un rendez-vous sur place, les architectes du CAUE vous conseillent sur : les démarches à entreprendre pour mener à bien votre projet, les atouts et les exigences de votre terrain et de son environnement, la conception de votre habitat, que ce soit en neuf ou en rénovation.

### Rendez-vous

par téléphone 06 13 44 91 15

par mail : [contact@caue.fr](mailto:contact@caue.fr)

ou consultez le site internet [www.caue03.com](http://www.caue03.com)



Le nouveau site internet du syndicat est en ligne depuis le mois de juin dernier : [www.regionminiere.fr](http://www.regionminiere.fr). Les usagers peuvent y trouver tous les formulaires nécessaires pour effectuer les principales démarches. Il est régulièrement mis à jour pour informer sur les interventions en cours, les travaux, les actualités...

Il vient en complément de l'application Panneau Pocket, application gratuite et téléchargeable sur tout support : smartphone, tablette, PC...

La mensualisation arrive au Syndicat Région Minière : afin de répondre aux nombreuses demandes des abonnés, les services travaillent en collaboration avec la DGFiP de Montluçon à la mise en place de la mensualisation. Un document d'information sera joint aux factures du 1<sup>er</sup> semestre 2025 afin que les usagers qui le souhaitent puissent effectuer les démarches nécessaires. Après validation des documents contractuels, la mensualisation sera déployée selon le calendrier de facturation du syndicat, à partir du mois de juillet 2025. Toutes les informations se trouveront sur notre site internet et seront téléchargeables.

**Contact : 04 70 07 70 52 (astreinte en cas d'urgence technique 24H/7j).**

**Mail : [secretariat@regionminiere.fr](mailto:secretariat@regionminiere.fr)**



## Commémoration de l'armistice

Lors de la cérémonie du 11 novembre, la présence de nombreux chamblétois a montré leur attachement à ces moments de recueillement. Sur la musique de la Garde Républicaine, les participants ont défilé jusqu'au monument aux morts.



Les gerbes ont été déposées par le monde combattant et la municipalité. André ROUX et Alain CHANIER ont lu les messages officiels, avant l'énumération des noms des soldats disparus au combat suivie par la sonnerie aux morts et la minute de silence. Avant le salut aux drapeaux, la Marseillaise a été chantée par les élèves de l'école encadrés par leurs enseignants.

## Réunion des associations

Début novembre, les élus ont reçu les présidents ou responsables d'associations, afin d'actualiser le calendrier des manifestations mais aussi de faire le point des activités et de l'utilisation des infrastructures communales.

Cette réunion a permis d'accueillir 3 nouvelles présidentes : Mélanie LAMOINE pour l'Amicale Laïque, Catherine POZZATI pour Bouquets d'Harmonies, Jocelyne LEFEBRE pour la Retraite Sportive de Thorette (Villefranche d'Allier).



Ce moment d'échanges a de nouveau montré le dynamisme de la vie associative ainsi que l'importance de la bonne entente entre les associations qui crée des partenariats appréciés. Le calendrier des manifestations actualisé est consultable sur le site internet de la mairie.

## L'agenda du trimestre

**6 mars :** Don du sang

**19 mars :** Commémoration de la Guerre d'Algérie

**21 mars :** Assemblée générale - Amicale des Donneurs de Sang (Verneix)

**29 et 30 mars :** Amicale de Pêche - Vente de cartes

**8 mai :** Commémoration du 8 mai 1945

## Amicale Laïque

L'Amicale Laïque a désigné un nouveau bureau en début d'année scolaire. Le nombre de membres s'est vu étoffé au cours des premières semaines de septembre. L'ensemble des membres œuvrent toujours dans un but commun : créer des manifestations afin de récolter des fonds qui serviront à développer les projets de l'école mais aussi créer des souvenirs à nos bambins grâce à de chouettes moments de partage et de camaraderie. C'est dans cet esprit de vivre ensemble et de bonne humeur que se sont tenues les premières manifestations de l'année scolaire, la soirée d'Halloween et le loto.



L'Amicale Laïque soutient l'ensemble de l'équipe pédagogique de l'école, dynamique et force de proposition afin qu'elle mette en place ses projets. Aussi, nous aurons le plaisir de vous retrouver, famille et amis des enfants de l'école au cours de la kermesse qui se tiendra le vendredi 13 juin, où l'Amicale tiendra comme à son habitude son stand de buvette/restauration.

Nous remercions chaleureusement les enseignants, soutenant et investis pour nos enfants, la commune et son maire M. CHANIER ainsi que le Comité des Fêtes pour leur soutien matériel et leur inscription dans nos manifestations.

## Marché de Noël aux Champs d'blé

Placé sous le signe du recyclage, l'édition 2024 du marché de Noël a marqué la fin du 1<sup>er</sup> trimestre. Les étals garnis d'objets décoratifs et de friandises ont été vite dévalisés. La buvette et la tombola gérées, comme de coutume, par l'Amicale Laïque, ont été appréciées.



Sur la scène, les élèves ont interprété « Santa Clauss Attitude » d'Aldebert avant de danser sur l'air de « All I want for Christmas is you » de Maria Carey. De nombreux parents et grands-parents, malgré une météo peu festive, n'auraient en aucun cas manqué cet évènement.

## Bouquets d'Harmonies

Le groupe vocal de Chamblet recherche des voix d'homme pour étoffer son répertoire « basse » et « ténor ». La maîtrise de la musique n'est pas indispensable, il suffit d'avoir « une bonne oreille », de chanter juste et d'assister fidèlement aux répétitions hebdomadaires qui ont lieu chaque mercredi à 20h30 (hors vacances scolaires).



Si cette belle aventure vous tente contacter : Catherine Pozzati au 06 32 77 41 42 ; Patrick Salvage au 06 89 75 65 93 ou Marc Grenet au 06 87 82 09 08.

Nos prochains spectacles en 2025 : Salle des fêtes de Chamblet le 5 avril à 20h30 ; Théâtre de Nérès-Les-bains le 18 mai à 15h30.

## Atelier mémoire à la Retraite Sportive

C'est tous les jeudis, de 9h30 à 11h à la salle André ROUX, qu'a lieu l'activité « mémoire en éveil », proposée par Annie ou Danièle. Le but est de stimuler toutes les formes de mémoire au moyen d'exercices variés, ludiques le plus souvent, amenant à faire travailler nos neurones. Dans la joie et la bonne humeur, on revit quelques règles de grammaire, de calcul, on revisite des dates d'évènements d'histoire, d'actualités ou bien des lieux de géographie, sans critique, sans jugement ! C'est aussi l'occasion de créer du lien social ... Les personnes intéressées peuvent rejoindre ce petit groupe sans condition d'âge.

## Amicale des donneurs de sang

L'Amicale organise sa randonnée annuelle au départ de Chamblet dimanche 23 février. Les inscriptions auront lieu de 8h à 10h, avec 2 parcours pédestres de 6.5 et 14 Km et 2 parcours VTT de 38 et 51 Km. La prochaine collecte de sang est programmée jeudi 6 mars à Chamblet. Par soucis d'organisation, la prise de rendez-vous en ligne sur « Resadon.fr » ou par téléphone, est fortement recommandée. Néanmoins, toutes les personnes, qui se présentent, sont acceptées.

## Comité des Fêtes

Samedi 21 septembre, un public nombreux a envahi la place de l'église pour assister au concert de « The Phone » suivi par la retraite aux flambeaux et le feu d'artifice.



**Le Comité des Fêtes vous donne rendez-vous le 16 mars pour la randonnée du Printemps.** Que vous soyez marcheur occasionnel ou sportif confirmé, cette randonnée est faite pour vous. C'est l'occasion parfaite de sortir, de se faire plaisir en profitant des premiers rayons du printemps, mais aussi de déguster notre traditionnel pâté aux pommes de terre... Venez nombreux partager ce moment de convivialité et de sport en pleine nature ! Comme indiqué sur la fiche jointe à ce Camulus, les dirigeants du Comité des Fêtes vous invitent à les rejoindre pour les accompagner dans la préparation et la mise en œuvre des animations et apporter de nouvelles idées !

## Club de l'Amitié

Le Club compte, en 2024, 94 adhérents. Les activités traditionnelles du jeudi continuent à savoir belote, tarot et jeux de société ainsi que les sorties promenades. Le 1er jeudi du mois suivant la météo la pétanque s'ajoute aux autres activités. Le 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mercredi atelier loisirs créatifs.

Le 11 juillet, 32 personnes ont participé au repas en collaboration avec le club de Saint Victor.

Le mercredi 4 septembre, 47 adhérents sont partis en bus pour une « Balade en Pays GENTIANE » avec le matin visite découverte du Saint-Nectaire, déjeuner au restaurant, puis l'après-midi embarquement à bord du Gentiane Express (aller simple) - de Riom-ès-Montagnes à Lugarde - sur une des plus belles lignes de chemin de fer de montagne de France et pour finir visite de l'Espace Avezé. Hélas le temps n'était pas de la partie mais le Saint-Nectaire était très bon et le repas au restaurant a été très apprécié.



Les mercredis 18 septembre et 8 janvier, les concours de belote ont été de belles réussites.

Le vendredi 29 novembre, nous avons participé au Téléthon en accompagnant les élèves au stade pour leur course du muscle et le samedi 30 novembre matin, nous avons offert le café aux chauffeurs de tracteurs avant leur départ pour la journée. Le lundi 9 décembre, 36 joueurs sont venus à la rencontre tarot.

Le repas de Noël, mercredi 11 décembre à midi a réuni 77 personnes avec une bonne ambiance sur la piste.

## Les Amis de Saint-Maurice

Nous sommes ravis de vous annoncer le retour tant attendu du tableau historique du **Couronnement de la Vierge** dans notre église. Cette œuvre remarquable de près de 400 ans, témoin de notre riche patrimoine culturel, retrouve sa place prestigieuse après un prêt au Musée Anne de Beaujeu. Ne manquez pas l'occasion de la (re)découvrir.



Nous tenons également à remercier chaleureusement les Copains d'Abord de Bézenet mais aussi tous les participants, bénévoles et mélomanes qui ont fait du **Concert de Noël** un succès. La générosité et l'enthousiasme du public ont illuminé notre église d'une magie musicale salvatrice.

Vous souhaitez soutenir la préservation de notre patrimoine, **rejoignez-nous** ! N'hésitez pas à nous contacter via Facebook ou Instagram pour faire vivre et rayonner notre patrimoine culturel.

## Le Téléthon à Chamblet

Près de 100 personnes étaient présentes, vendredi 24 janvier, pour recevoir les remerciements chaleureux de Robert LIMOGES.



De mi-septembre à début décembre, la cueillette des pommes, la fabrication du jus de pommes et la tenue du stand le dimanche matin devant la boulangerie ont connu, comme de coutume, la participation

de nombreux bénévoles fidèles, généreux et dynamiques, quelle que soit la météo ! Comme ils le font chaque année, vendredi 29 novembre au complexe Gustave PIOT, les élèves de l'école ont participé au Téléthon, en montrant leurs muscles. Les presque 120 coureurs, fiers et ravis de faire des efforts pour cette belle cause, se sont relayés pour parcourir la distance la plus grande possible, qui a finalement atteint 282 km.

Samedi 30 novembre, après l'accueil des chauffeurs par les fidèles membres du Club de l'Amitié, sous un soleil resplendissant, environ 80 tracteurs, en mode Jeux Olympiques, ont pris le départ pour le circuit des 5 communes avec en tête du défilé, un participant de dernière minute ... Il s'agissait d'un autobus Renault géré par « le chemin de fer français » (association de Montmarault). Cet engin unique a remédié à la disparition des tramways à Paris alors qu'il appartenait à la RATP.

La vente de légumes, pommes, jus de pommes et différents objets à l'effigie du Téléthon s'est poursuivie sur la journée. Le midi, une équipe dynamique a géré le repas concocté par les cuisiniers de Deneuilles-mines pour 80 personnes.

Tôt dans l'après midi, les crêpes et le vin chaud étaient prêts pour redonner du tonus aux marcheurs de retour de balade pilotée par la Retraite Sportive et aux participants de la parade qui ont retrouvé Chamblet dans le brouillard. Devant l'autobus, Antonin ouvrait fièrement le convoi accompagné des dynamiques cyclistes chamblétois qui avaient pédalé toute la journée avec les tracteurs.



Profitant du bon état des cinq wagons et satisfait qu'il y ait beaucoup de monde dans le train, Robert LIMOGES, après 9 ans à la présidence de Chamblet Téléthon, a décidé de quitter le poste de locomotive, tout en restant Chef de gare de Chamblet !

Grâce au succès des animations organisées dans les 5 communes et à la générosité de tous, nous avons pu remettre 38 605 € à l'AFM. Merci à tous pour votre fidèle soutien en faveur de cette grande cause !

## Calendrier des manifestations

- 23 février** : Randonnée - Amicale des donneurs de sang
- 16 mars** : Randonnée de Printemps - Comité des Fêtes
- 17 mars** : Rencontre Tarot - Club de l'Amitié
- 29 mars** : Soirée ESC
- 5 avril** : Concert Bouquets d'Harmonies
- 12 avril** : repas annuel - Amicale Chasse et Pêche
- 18 avril** : Carnaval de l'École
- 25 mai** : Printemps de Chamblet
- 13 juin** : Kermesse de l'École
- 17 juin** : Fête de la Musique de l'École